




COFERME





C'est le 07 décembre 1977 que 16
producteurs ont constitué COFERME
(compagnie fermière de l'Entre Sambre et
Meuse)





Les objectifs fondamentaux;

assurer en groupe, une meilleure défense des intérêts des producteurs en tant que tels, c'est-à-dire conserver l'entière maîtrise par les fermiers de la production et de la récolte de lait





Les objectifs fondamentaux;
Maintenir dans l'Entre Sambre et Meuse une valorisation
maximale du lait qui y est produit.



Le nombre de coopérateurs a évolué de
16 à +- 300 pour être de 210
actuellement




Le capital social initial de 400€ a lui aussi évolué pour passer le million d'euros actuellement.



La quantité de lait récoltée a évolué de 15 millions en 1978 à 57 millions en 2013





Dans son mode de fonctionnement et dans son esprit, Coferme est proche de l'économie sociale.

Par exemple :

- la finalité est de rendre service aux membres
- le mode de décision coopératif est strictement respecté (un homme, une voix),
- les relations entre producteurs et chauffeurs sont relativement familières,
- la stabilité du personnel et des producteurs est considérée comme une valeur importante,
- Coferme joue un rôle social pour certains producteurs qui sont délaissés par les autres collecteurs, parce que trop petits, trop éloignés ou ne répondant pas à certains critères

Un quart des producteurs de Coferme est parent
avec le deuxième quart, et le
troisième quart est voisin avec le quatrième.
J'ajouterai que 5 des 11 chauffeurs sont parents
avec un ou plusieurs producteurs.



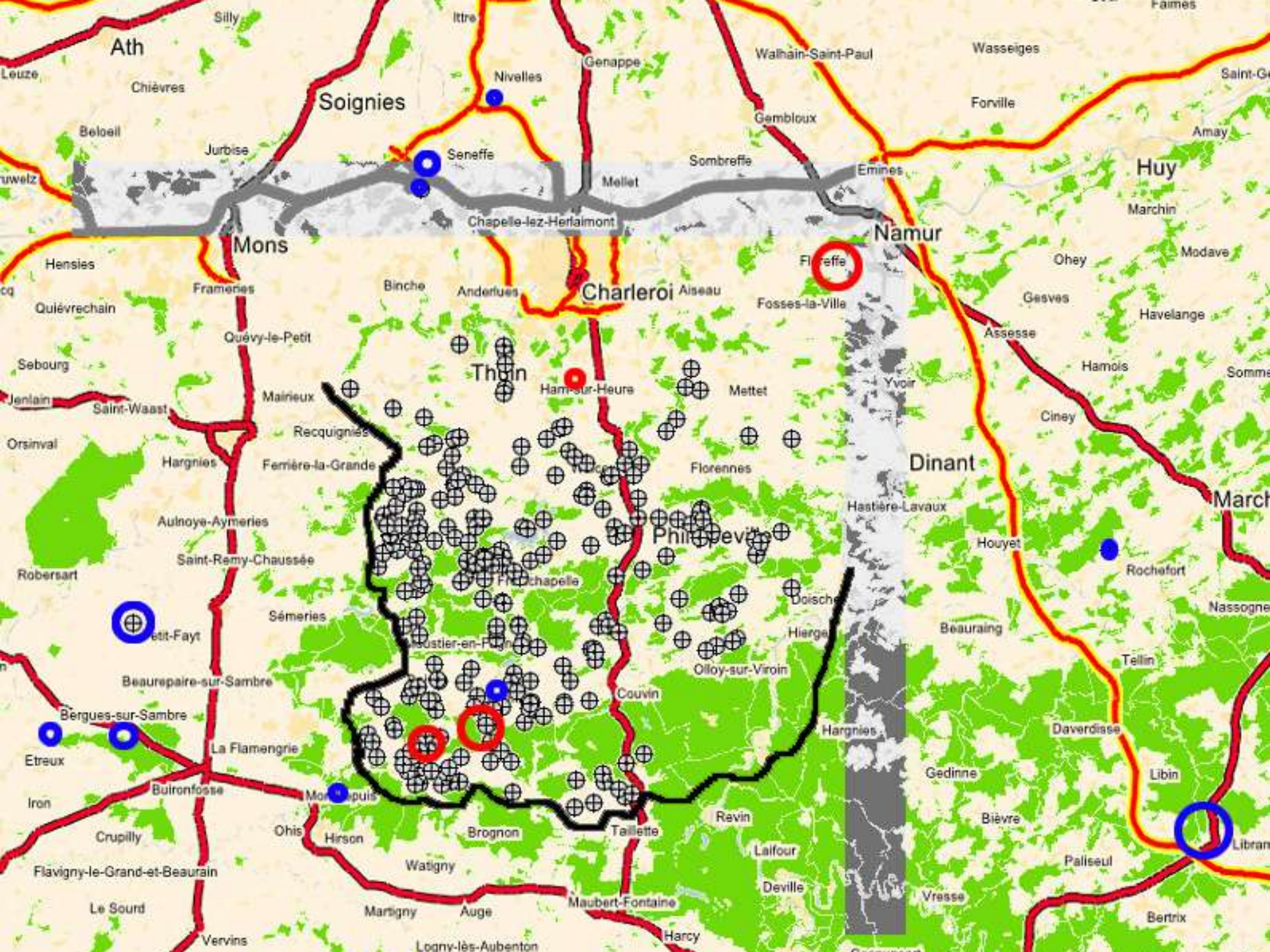


BELGIQUE



COMMUNE DE VIROINVAL

Lieu dit: TROU DU DIABLE





L'Entre-Sambre-et-Meuse laitière:
+/- 100 millions de litres de lait produits
85 millions de litres « exportés »

Région laitière dense (2^o concentration laitière wallonne,
après le plateau herbager liégeois)

Région qui prolonge le bassin laitier de l'Avesnois mais qui
est isolée côté belge

Bassin ESM: trop petit pour les dimensions d'usines du
futur

Depuis 1975, la région est considérée par les
transformateurs (éloignés) comme un « réservoir laitier »

baisse brutale des prix 2008-2009

Février 2009: un groupe de travail est mis en place au sein de Coferme pour étudier des solutions notamment la vente de lait via des distributeurs automatiques de lait cru.



Marchés «naturels» pour le lait d'ESM:
+ population rurale de l'ESM
+ sillon industriel Haine & Sambre
= 600.000 personnes
= 30 mio de litres de lait de conso

L'outil « Coferme » est limité à 1.500.000 litres, soit 2,5% du marché visé
Le prix est fixé sur base d'un volume de 300.000 L vendus/an (soit 1% du marché).



Financement du projet

Initialement prévu : fonds propres + emprunt

Opportunité : l'aide à la commercialisation des produits laitiers wallons est sortie au moment où le dossier Coferme était en route = prêt à 0%.

NB: Les PS souscrites dans ce cadre auront le même statut que les PS déjà existantes.

Aides sollicitées : ISA, Wautoise, Hainaut Développement, APAQ-W, Forem

Collaborations : producteurs avec VD, GAL ESM,...



2010 investissements dans une unité de mise en sachet de lait pasteurisé.

Sont visés les consommateurs locaux
Les institutions locales (écoles, homes, hôpitaux ..)



Accueil favorable des consommateurs et des institutions.
Très grandes difficultés à passer d'une phase d'essais à une
phase de pérennisation .



Pourquoi les achats institutionnels n'ont pas fonctionnés ?
Cadrer avec les cahier des charges ! Pas facile
Les distributeurs ! Incontournables





Les solutions?
Outres les règles de productions, il faut structurer la
distribution et motiver les cahiers des charges





Conclusion !

LES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS DOIVENT ETRE A LA REDACTION DES CAHIERS DES CHARGES ET GERER LA DISTRIBUTION !

